

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

GESTYS SANTE BIOTECH

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

GESTYS SANTE BIOTECH

FR0007057625 – Part C

FIA relevant de la directive européenne 2011/65/CE

GESTYS

<http://gestys.com> ou gestys@gestys.com ou appeler le 01 55 04 88 70 pour de plus amples informations.

L'AMF est chargée du contrôle de GESTYS SA en ce qui concerne ce document d'information clés.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

GESTYS SA est une Société de gestion de portefeuille agréée en France en date du 28/09/2000 sous le numéro GP00041 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/09/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE DE PRODUIT D'INVESTISSEMENT

Fonds d'investissement à vocation générale (FIVG) sous forme de fonds commun de placement (FCP)

DUREE :

Il a été agréé le 05/04/2001 et crée le 27/04/2001 pour une durée de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou fusion prévue par son règlement.

OBJECTIFS

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes non réinvestis.

Il est classé : « Actions de pays de la zone euro ».

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions européennes de sociétés du secteur de la santé en général et de la biotechnologie en particulier.

Le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs forts (évolution de l'actionnariat, état d'avancement des recherches...).

Le FIA est investi essentiellement en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises ou de l'Union Européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés. Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 75% à 100% sur les marchés d'actions, françaises et de la zone euro, de toutes capitalisations, dont :
 - de 75% à 100% aux marchés des actions du secteur de la santé ;
 - de 50% à 100% aux actions du secteur de la biotechnologie ;
 - de 50% à 100% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations (inférieures à 5 milliard d'€) ;
 - de 0 à 5% sur les marchés d'actions émergentes.
- de 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, d'émetteurs de la zone euro, hors pays émergents, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- de 0% à 8% au risque de change sur les devises hors euro
- de 0% à 8% en actions hors zone euro.

Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R.214-34 du Code Monétaire et Financier.

Il n'intervient pas sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels ni sur des titres intégrant des dérivés, hormis les droits et bons de souscription d'Actions.

Il peut intervenir sur les dépôts et emprunts d'espèces.

Le gérant peut prendre des positions dans un but d'exposition au risque d'action.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi à 12 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour.

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi, sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés légaux en France, et des jours de fermeture de Bourse (calendrier Euronext SA). En outre, une valeur estimative est calculée le dernier jour de bourse du mois de décembre de chaque année ; celle-ci ne pourra pas servir de base à des souscriptions/rachats.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : De plus amples informations sur le FIA, le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement auprès de celle-ci.

La valeur liquidative est disponible sur <https://gestys.com> ou auprès de la société de gestion.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Tous souscripteurs.

Le FIA est destiné à des souscripteurs souhaitant s'exposer sur les marchés actions de sociétés du secteur de la santé et de la biotechnologie de la zone euro. L'investissement dans ce FIA, ne doit pas représenter la totalité d'un portefeuille financier. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FIA dépend de la situation financière et du patrimoine du souscripteur. Le souscripteur devra tenir compte de ses différents actifs, de ses besoins actuels et à un horizon de 8 ans, mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. D'une manière générale, le souscripteur est invité à diversifier suffisamment ses placements financiers afin de ne pas être uniquement exposé aux risques d'un seul FIA.

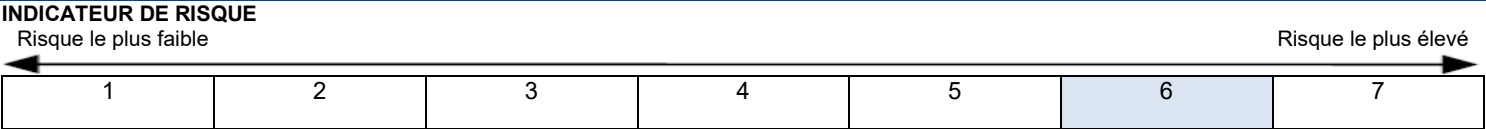
Il s'adresse à des investisseurs ayant une connaissance a minima intermédiaire des produits et des marchés financiers, et qui acceptent un risque de perte en capital.

Les parts de ce FIA n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions), au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « U.S. Person », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« Securities and Exchange Commission » ou « SEC »), sauf si un enregistrement des Parts était effectué ou une exemption était applicable (avec le consentement préalable de la société de gestion du FCP).

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la rubrique « Autres informations pertinentes » du document.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez cet OPCVM pour une durée supérieure à 8 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est « une classe de risque élevée ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « élevé » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est « très probable » que la valeur liquidative de ce produit en soit affectée.

Risques non compris dans l'indicateur synthétique de risque : Les risques suivants peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Ce FIA ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 13 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Montants en EUR : arrondis à 10€ près

Période de détention recommandée : 8 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	1 180 EUR -88,23%	0 EUR -41,49%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	1 580 EUR -84,22%	100 EUR -43,59%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	6 760 EUR -32,42%	280 EUR -35,98%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	25 330 EUR 153,34%	8 860 EUR -1,50%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2015 et novembre 2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2015 et février 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2012 et décembre 2020.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

QUE SE PASSE-T-IL SI GESTYS SA N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de GESTYS. En cas de défaillance de GESTYS, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- **10 000 EUR sont investis.**

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	1 692 EUR	819 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	17,3%	9,7% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -26.3% avant déduction des coûts et de -36% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,5% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	250 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,7% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	258 EUR
Coûts de transaction	12.1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 184 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : Supérieure à 8 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme; vous devez être prêt à rester investi plus de 8 ans. Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalités/frais.

COMMENT PUIS-JE INTRODUIRE UNE RECLAMATION ?

GESTYS SA informe sa Clientèle qu'elle met en oeuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de GESTYS SA au 37 rue des Mathurins, 75008 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://gestys.com>.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://gestys.com>. Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

GESTYS SA - 37 rue des Mathurins, 75008 Paris

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance passés qui sont publiés mensuellement sur notre site internet à l'adresse <https://gestys.com>.

La responsabilité de GESTYS SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.